

TROYGUARD CB08

Solution microbicide

COMMERCIAL

GARANTIE :

Bronopol.....	7,10 %
5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one.....	0,79 %
2-méthyl-4-isothiazolin-3-one.....	0,28 %

N° D'ENREGISTREMENT : 32886 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER



CORROSIF



POISON

**CORROSIF POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION**

Contenu net : ____ kg

Troy Chemical Corporation
One Avenue L
Newark, New Jersey, États-Unis 07105
É.-U. : 973-589-2500
Canada : 905-760-7902

MODE D'EMPLOI

TROYGUARD® CB08 de Troy est un microbicide qui est efficace contre une gamme étendue de bactéries, levures et moisissures. Il peut être utilisé comme préservatif industriel pour les produits d'entretien ménager.

TROYGUARD® CB08 est un liquide et peut être ajouté à tout moment durant le processus de production. Pour des résultats optimaux, il devrait être ajouté dès que possible durant le processus de fabrication. Si des températures élevées ou des niveaux élevés d'alcalinité sont prévus durant le processus de fabrication, il est recommandé que TROYGUARD® CB08 soit ajouté après que ces conditions ont été maîtrisées.

Les taux d'utilisation peuvent varier selon l'application et il est conseillé à l'utilisateur de tester le matériel pour déterminer l'utilisation exacte dans une application donnée.

Les taux d'utilisation types vont de 0,03 à 0,05 %.

Produits d'entretien ménager (y compris les liquides pour la vaisselle, les détergents pour la lessive, les détachants, les agents de polissage pour voitures et les adoucissants) 0,03 – 0,05 %

TROYGUARD® CB08 ne doit pas être utilisé pour les revêtements, les adhésifs ou tout autre matériau susceptible d'être en contact avec des aliments ou des surfaces alimentaires.

PRÉCAUTIONS : DANGER. Corrosif pour les yeux et cause des brûlures sur la peau. Ce produit est un sensibilisateur de la peau. Nocif en cas d'ingestion. Peut être fatal lorsqu'il est inhalé. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas avaler. Éviter d'inspirer les vapeurs ou les brouillards de pulvérisation. Éviter toute contamination avec les aliments.

Porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur faciale complète approuvé NIOSH/MSHA/BHSE avec une cartouche anti-vapeurs organiques et un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante NIOSH/MSHA/BHSE approuvée pour les pesticides pendant les activités de mélange, de chargement, d'application, de nettoyage et de réparation. Du formaldéhyde peut se dégager pendant l'utilisation de ce produit. Il est recommandé que ce produit ne soit pas utilisé dans des circonstances qui entraîneraient des concentrations de formaldéhyde dans l'air sur le lieu de travail qui dépasseraient les niveaux d'exposition établis par les autorités en matière de santé et sécurité au travail de votre juridiction. Si les valeurs dépassent ces niveaux, le port d'une protection respiratoire agréée par NIOSH est recommandé.

Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, d'utiliser du tabac ou d'aller à la toilette. Les utilisateurs doivent enlever leurs vêtements immédiatement si du pesticide se retrouve à l'intérieur de ceux-ci. Ensuite, ils doivent se laver à

fond et mettre des vêtements propres. Les utilisateurs doivent retirer l'ensemble de l'équipement de protection individuelle (EPI) immédiatement après la manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Les laver à fond le plus tôt possible. Laver les vêtements contaminés séparément des autres vêtements lors de la lessive avant toute réutilisation. Jeter tout vêtement ou autre matériau qui a été trempé ou fortement contaminé par le concentré de ce produit. Ne pas les réutiliser. Suivre les instructions du fabricant pour nettoyer et entretenir les EPI. Si aucune instruction pour le lavage n'existe, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver les EPI séparément de l'autre lessive.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.**EN CAS D'INGESTION :**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Un lavage gastrique peut être contre-indiqué en raison des dommages possibles aux muqueuses.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : Ce produit est toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques. Il ne doit pas être utilisé dans des circonstances qui lui causeraient ou lui permettraient de pénétrer dans des lacs, des courants d'eau, des étangs, des estuaires, des mers ou d'autres plans d'eau sous peine de contrevenir aux exigences de la réglementation fédérale ou provinciale. Les exigences des lois applicables doivent être déterminées avant toute utilisation du produit.

ENTREPOSAGE : Ne pas contaminer l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant l'entreposage ou l'élimination.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

N° de lot :

Date de fabrication :